

Déclaration de politique générale
de Monsieur Alcide PONGA
Président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie

Jeudi 20 février 2025
Congrès de la Nouvelle-Calédonie

Seul le prononcé fait foi

PLAN

INTRODUCTION.....	5
PARTIE 1 : ASSAINIR.....	8
1. Assainir les finances publiques.....	8
1.1. Rationalisation de la puissance publique.....	8
1.2. Optimisation des dépenses de fonctionnement.....	9
1.3. Mutualisation des moyens de formation.....	9
1.4. Évaluer les politiques publiques.....	10
1.5. Révision des dispositifs d'aides et d'accompagnement.....	10
2. Améliorer la performance de l'administration.....	10
2.1. Plan d'évolution de l'administration (PEA).....	10
2.2. Des réformes concrètes pour une fonction publique modernisée.....	11
3. Rééquilibrage du système de santé.....	12
3.1. Réforme du système de protection sociale.....	12
3.2. Mesures de modernisation et maîtrise des dépenses.....	12
PARTIE 2 : RELANCER.....	13
4. Relance économique et investissements.....	13
4.1. Secteur minier et compétitivité du Nickel.....	13
4.2. Politique d'investissements publics.....	14
5. Plan d'attractivité pour la Nouvelle-Calédonie.....	16
5.1. Simplification administrative pour les entreprises.....	17
5.2. Système fiscal attractif et stable.....	17
5.3. Sauvegarde de l'offre de soins.....	18
6. Diversification de l'économie.....	18
6.1. Développement de filières prioritaires.....	18
6.2. Gestion durable des ressources maritimes et alimentaires.....	19
6.3. Assurer la souveraineté alimentaire et la résilience des filières.....	19
6.4. Fonds d'Électrification Rurale : Optimisation pour un développement soutenu..	20
6.5. Tourisme.....	20
6.6. Adopter l'innovation technologique.....	21
7. La Nouvelle-Calédonie dans la région et dans le monde.....	21
7.1. Renforcer la coopération avec l'Europe.....	21
7.2. Relations extérieures et coopération régionale.....	21
7.3. La Nouvelle-Calédonie au coeur de la Francophonie.....	22
7.4. Parc naturel de la mer de Corail.....	22
PARTIE 3 : ENSEMBLE.....	23
8. Sécurité civile.....	23
9. Santé.....	23
9.1. Renforcement de la prévention.....	23
9.2. Promotion d'une alimentation plus saine.....	24

10. Éducation.....	24
10.1. Prévention du décrochage scolaire.....	24
10.2. Soutien au pouvoir d'achat des familles.....	24
11. Lutte contre les inégalités et les violences.....	25
11.1. Mise en œuvre de la loi "Égalité professionnelle".....	25
11.2. Renforcement des actions pour lutter contre les violences conjugales.....	25
11.3. Protection de l'enfance et prévention de la délinquance.....	25
11.4. Réforme de l'Aide au logement.....	25
12. Jeunesse, Culture et Sports.....	26
12.1. Jeunesse.....	26
12.2. Culture.....	26
12.3. Sports.....	27
13. Affaires coutumières.....	27
14. Environnement.....	28
14.1. Agir face à l'urgence climatique.....	28
14.2. Bien-être animal.....	28
14.3. Vers une autonomie alimentaire.....	28
CONCLUSION.....	29

Monsieur le Haut-Commissaire de la République,
Messieurs les députés de la Nouvelle-Calédonie
Messieurs les sénateurs de la Nouvelle-Calédonie,
Madame la Présidente du congrès,
Madame la Présidente de l'Assemblée de la province Sud,
Monsieur le Président de l'Assemblée de la province Nord,
Monsieur le Président de l'Assemblée de la province des Îles Loyauté,
Monsieur le Président du Sénat Coutumier,
Messieurs les Présidents des Conseils Coutumiers,
Monsieur le Président du Conseil Économique, Social et Environnemental,
Mesdames et messieurs les membres du congrès,
Madame la maire de Nouméa,
Mesdames et Messieurs les maires,
Messieurs les représentants des autorités religieuses et coutumières,
Mesdames et Messieurs les représentants des corps constitués,
Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités,
Mesdames, Messieurs,

INTRODUCTION

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence aujourd'hui.

Nous traversons un moment clé pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Jamais nous n'avons connu une crise aussi grave, ni un avenir aussi incertain.

L'économie est à terre, les finances publiques sont exsangues et ne permettent plus d'assurer la continuité des services publics. La confiance entre citoyens est brisée, et les liens entre les institutions sont plus distendus que jamais.

Face à cette situation, nous n'avons d'autre choix que de nous hisser à la hauteur de nos responsabilités.

Mais notre histoire témoigne de notre capacité à nous relever et à reconstruire ensemble, portés par la volonté et la solidarité. C'est dans cet esprit que j'ai l'honneur de vous présenter la Déclaration de Politique Générale du 18^e gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Une période décisive

Les Calédoniens attendent des décisions fortes, des actions claires et des résultats concrets. Pourtant, notre gouvernement ne dispose que de neuf mois avant les prochaines élections provinciales.

Neuf mois, c'est court. Mais c'est une période cruciale. Ce n'est pas un simple exercice de transition, mais un moment décisif pour garantir la continuité de l'action publique, rétablir la confiance entre les institutions et surtout, répondre aux attentes des Calédoniens.

Cette urgence concerne toutes les collectivités. Nos populations souffrent, et chacun, dans son domaine de compétence et sur son territoire, détient une part de la solution. La complémentarité et la collaboration sont des clés de réussite dont nous devons nous saisir.

Une ambition commune

S'agissant du gouvernement, notre ambition est claire : tout mettre en œuvre pour sauver la Nouvelle-Calédonie, bien sûr, mais aussi, et surtout, raviver une ambition commune.

Notre mission ne consiste ni à colmater des brèches ni à gagner du temps. Il ne s'agit pas de restaurer l'ordre ancien, mais de bâtir les bases d'un avenir renouvelé.

Si la crise a atteint son paroxysme en mai 2024, rappelons qu'elle couvait depuis bien plus longtemps : crise industrielle, crise économique, crise des finances publiques et des institutions, mais surtout, une crise de confiance.

Il est impératif d'arrêter cette fuite en avant et de mettre un terme à l'incendie qui consume notre territoire. Peu à peu, nous épuisons nos forces et perdons confiance en notre capacité à rebondir.

Retrouver une ambition commune est aussi essentiel que de répondre à l'urgence. C'est dans cet esprit que notre gouvernement s'engage, avec, je l'espère, toutes celles et ceux qui souhaitent contribuer à cette reconstruction.

Restaurer les bases : un impératif budgétaire

Face à l'ampleur de la tâche, par où commencer ?

Avant tout, il faut se concentrer sur l'essentiel : rien n'est possible sans un redressement des finances publiques.

J'ai demandé aux membres du gouvernement de mener un travail en profondeur pour renforcer l'efficacité de nos administrations. Préserver l'action publique passe par la modernisation, la synergie entre collectivités et l'adoption de nouveaux outils. Ce n'est pas seulement souhaitable, c'est une nécessité.

Un travail a déjà été engagé depuis plusieurs années, un plan d'évolution de l'administration (PEA) existe : il faut accélérer. Notre situation exige des actions rapides et efficaces.

Nous devons rechercher, partout, des économies productives afin de consolider la puissance publique.

Mais cet effort doit être partagé par tous. Comment espérer reconstruire ensemble si les sacrifices ne sont pas équitablement répartis ?

Retrouver la maîtrise de nos équilibres budgétaires donnera à la Nouvelle-Calédonie un pouvoir de négociation accru avec tous ses partenaires, y compris avec l'État.

En faisant preuve d'exemplarité, en créant une dynamique plus forte et en renforçant notre capacité de négociation, nous pouvons enclencher un cercle vertueux aux effets durables, bien au-delà de ce gouvernement.

Un plan d'action structuré

Nous devons éviter de nous éparpiller et poser dès maintenant des bases solides pour la reconstruction. Nos moyens sont limités, nous le savons. Là encore, concentrons-nous sur l'essentiel.

Premier axe : consolider nos piliers stratégiques

La crise a gravement fragilisé les fondements de notre économie. Il est impératif d'identifier clairement ses piliers et d'y apporter un soutien efficace, par tous les moyens possibles.

L'État est prêt à nous accompagner sur certains points. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour remercier l'Etat du soutien indispensable qu'il déploie pour éviter notre effondrement.

À nous de guider le travail et de proposer des solutions gagnant-gagnant qui garantissent des résultats concrets.

Deuxième axe : des actions de soutien à fort impact

Les mesures mises en place doivent être les plus efficaces possible et produire des effets rapides.

Notre mission est d'apporter un soutien déterminé à nos services publics et à notre économie. Pour cela, nous devons rester concentrés et orienter nos actions en fonction de leur impact réel.

Un gouvernement pragmatique

L'action de ce 18^e gouvernement se résume en un mot : pragmatisme.

Ce n'est ni une question d'idéologie ni de doctrine. Notre responsabilité est d'obtenir des résultats concrets, en soutenant la Nouvelle-Calédonie et en jetant les bases de son avenir.

Nous avons peu de temps, mais nous avons un cap clair. À nous de nous en montrer dignes.

_

PARTIE 1 : ASSAINIR

1. Assainir les finances publiques

Le premier chantier de ce gouvernement est de tout mettre en œuvre pour assainir les finances publiques, pour retrouver des moyens d’actions et, en même temps, une meilleure efficacité.

1.1. Rationalisation de la puissance publique

La modernisation de nos services publics est engagée depuis plusieurs mandatures. Mais la crise que nous traversons a, tout à la fois, aggravé le manque de ressources et rendu certains besoins beaucoup plus urgents.

La gestion publique doit être plus efficace, plus transparente mais aussi plus fluide. Servir l’intérêt général quand les attentes sont si grandes et si nombreuses est une action difficile qui nécessite rigueur et efforts.

C’est un sujet qui dépasse les compétences du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, mais ce gouvernement peut, et doit, y prendre toute sa part. Une partie de la réponse réside dans notre capacité à travailler ensemble, en particulier sur les fondamentaux.

La situation financière de la Nouvelle-Calédonie s’est fortement dégradée ces dernières années. Notre capacité d’épargne, indispensable au financement de nos investissements, n’a cessé de diminuer depuis 2016, notamment en raison de la baisse des recettes de l’assiette de répartition. Par ailleurs, la mise en place de la TGC n’a pas généré les recettes attendues, fragilisant ainsi le budget de répartition qui soutient nos collectivités locales – provinces, communes et institutions de la Nouvelle-Calédonie.

Aujourd’hui, le taux d’épargne n’est plus que de 13 %, poursuivant sa chute amorcée en 2023. Le manque de trésorerie de la collectivité impose, une fois encore, l’ouverture d’une ligne de trésorerie de 3 milliards de francs en 2025. Quant à notre fonds de roulement, il est désormais bien inférieur au seuil des 30 jours recommandé par l’Agence française de Développement (AFD), tandis que notre niveau d’endettement propre atteint des sommets, avoisinant les 317 %.

Cette réalité budgétaire impose des choix clairs et responsables. Pour préparer le budget 2025 de la Nouvelle-Calédonie, nous devons impérativement conjuguer deux exigences : poursuivre la maîtrise rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement tout en préservant notre capacité d’investissement et de développement. Il s’agit d’un équilibre délicat, mais nécessaire, pour assurer la pérennité de nos institutions et l’avenir de notre territoire.

Nous devons faire preuve de responsabilité, d'anticipation et de volonté.

La situation est difficile, mais pas insurmontable. Certains enjeux dépassent les clivages, celui-ci en fait partie.

1.2. Optimisation des dépenses de fonctionnement

La maîtrise des dépenses de fonctionnement est initiée depuis 2015. Elle se poursuivra donc en 2025 avec l'objectif de retrouver, non seulement, des ratios financiers satisfaisants, mais aussi de dégager une capacité d'autofinancement.

Nous ne pourrions pas réinjecter dans l'économie calédonienne, l'argent que nous n'avons pas. Cette démarche s'inscrit dans une politique responsable et vertueuse des finances publiques. C'est l'un des préalables à toutes améliorations des perspectives économiques pour notre avenir.

Plusieurs moyens existent :

- Mutualiser les moyens humains et matériels de nos services et directions avec des établissements publics de la Nouvelle-Calédonie ;
- Mettre en place une politique de gestion des ressources humaines pour maîtriser la masse salariale ;
- Optimiser la politique d'achat de la collectivité en recherchant les économies d'échelle ;
- Maîtriser les dépenses d'interventions tout en examinant les financements croisés avec les autres collectivités.

De réels progrès ont été accomplis ces dernières années mais nous sommes aujourd'hui dans une situation financière catastrophique et c'est une opération de sauvetage qu'il faut mener. Ce gouvernement mettra en œuvre des diminutions drastiques, voire supprimera certaines actions.

Nous avons besoin, à court terme, de redresser les finances publiques et de bien faire.

1.3. Mutualisation des moyens de formation

Face à la crise actuelle, nous devons rendre les dépenses de formation plus productives.

Les infrastructures de formation et l'ensemble des acteurs de ce secteur ont été durement frappés par la crise. Pourtant, les besoins demeurent, en particuliers pour la transition professionnelle ou l'insertion.

Cette crise pousse les acteurs à mieux collaborer. La mutualisation de moyens peut offrir une solution avantageuse : partage de plateau technique et d'infrastructure, concentration de l'offre de service de formation ou de dispositif de péri-formation.

Cette ambition peut se concrétiser par la mise en place d'un "village des solutions". Il sera un lieu physique rassemblant de multiples guichets offrant un accès simplifié aux bénéficiaires.

La concertation entre les financeurs est nécessaire pour mieux utiliser les fonds disponibles. Par ailleurs, l'alternance a démontré son efficacité sur les formations longues et diplômantes. C'est un dispositif gagnant-gagnant pour les entreprises, pour les bénéficiaires et pour les financeurs. Développer des dispositifs d'acquisition de compétences plus ciblées en situation de travail est une piste que le gouvernement doit soutenir par une réglementation adaptée.

1.4. Évaluer les politiques publiques

Nous devons également évaluer rigoureusement nos politiques publiques pour nous assurer de leur efficacité. L'Inspection Générale des Services, qui sera créée cette année, jouera un rôle crucial dans leur optimisation.

Le congrès de la Nouvelle-Calédonie participera également à ce processus d'évaluation, en analysant l'impact de la législation qu'il produit et en développant des outils de suivi. Grâce à cette collaboration, nous veillerons à ce que l'ensemble de nos actions soient fondées sur des données, transparentes et responsables.

Pour assurer une prise en compte fidèle des priorités des Calédoniens, nous recueillerons leurs avis par le biais de consultations et de plateformes numériques dédiées.

1.5. Révision des dispositifs d'aides et d'accompagnement

L'état de nos finances publiques nous oblige à revoir, ajuster et optimiser certains dispositifs d'aides et d'accompagnement. Nous proposerons l'adoption de mesures qui permettront une réduction de nos dépenses.

De la même manière, nous engagerons une réforme des critères d'attribution des subventions. Elles doivent être plus transparentes, mieux ciblées et conformes aux attentes de la collectivité.

2. Améliorer la performance de l'administration

2.1. Plan d'évolution de l'administration (PEA)

Pour soutenir les efforts d'adaptation de notre modèle, j'ai souhaité engager, dès mon arrivée, le Plan d'Évolution de l'Administration (PEA). Ce projet ambitieux vise à moderniser l'action publique en alliant efficience, productivité et mutualisation des ressources.

L'objectif est clair : réduire les coûts de fonctionnement en concentrant l'administration sur ses missions essentielles, tout en garantissant une qualité de service optimale aux administrés. Cela passera notamment par une réduction du nombre de directions et d'établissements publics et, par conséquent, par une diminution progressive du nombre d'agents publics.

La réduction des dépenses est plus que jamais une nécessité. Elle peut résulter d'une décision, mais elle doit aussi résulter d'une meilleure organisation.

Je tiens d'ailleurs à remercier l'Agence française de Développement (AFD) qui finance une assistance pour ce chantier.

L'objectif de ce plan est de réaliser des économies budgétaires et d'optimiser nos services publics.

Replacer les usagers et l'intérêt général au centre du dispositif nous permettra d'améliorer non seulement le service mais également le quotidien de nos agents. Cette modernisation est un enjeu à court terme.

Par ailleurs, nous devons poursuivre et accélérer les réformes structurelles déjà engagées. Je pense en particulier aux fusions des directions.

La rationalisation des établissements publics et de leurs satellites sera amplifiée en les recentrant sur des secteurs clés. L'objectif est d'atteindre, dès la fin 2025, une réduction significative des dépenses de fonctionnement.

2.2. Des réformes concrètes pour une fonction publique modernisée

Le plan d'évolution de l'administration (PEA) s'appuie également sur les mesures issues des Assises de la Fonction Publique de 2023, dont la mise en œuvre débutera dès cette année. Voici quelques mesures contenues dans ce plan :

- Refonte des régimes indemnitaires s'appuyant sur la performance des agents ;
- Fusion et refonte des grilles indiciaires avec un dispositif plus lisible et équitable pour assurer une gestion transparente des carrières et des rémunérations ;
- Définition claire du temps de travail et des compensations ;
- Création d'un point d'indice local ;
- Mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) ;
- Développement d'une base de données sociales des employeurs publics ;
- Accélération de la dématérialisation en s'appuyant sur la transformation numérique ;
- Simplification des procédures administratives.

Pour ma part, il ne s'agit pas d'une contrainte mais d'une opportunité.

Depuis des années, il est question de moderniser l'administration, il faut maintenant agir.

Le plan est ambitieux et nous allons le faire de façon responsable et moderne.

3. Rééquilibrage du système de santé

3.1. Réforme du système de protection sociale

Les incertitudes qui pèsent sur notre système de protection sociale fragilisent toute notre société. En effet, depuis trop longtemps le déficit du Régime Unifié d'Assurance Maladie et Maternité (RUAMM) tire les finances de la Nouvelle Calédonie vers le bas.

Pour garantir la continuité des paiements aux assurés, aux professionnels de santé et aux hôpitaux, une réforme issue du plan Do Kamo et intégrée au plan PS2R (Sauvegarde, Refonder et Reconstruire) sera mise en œuvre rapidement.

Elle visera à rationaliser les dépenses de santé, optimiser les ressources grâce à la relance économique, et ajuster l'assiette des recettes pour assurer la pérennité du système.

D'ici la fin de l'année, l'objectif calédonien d'évolution des dépenses d'assurance maladie (OCEAM) sera déployé au travers d'un comité de suivi.

3.2. Mesures de modernisation et maîtrise des dépenses

La mise en place d'un numéro unique d'assuré social en Nouvelle-Calédonie, s'inspirant du système national, sera une source d'économies importantes. Elle permettra également une simplification des démarches d'assurance sociale pour nos étudiants en Europe.

Dans le même esprit de modernisation, le développement de la feuille de soin électronique sera accéléré avec l'appui du groupement d'intérêt public Système d'Information Sanitaire Social (GIP SI2S) pour optimiser le parcours de santé.

Enfin, toutes les pistes visant la maîtrise des dépenses de santé seront explorées, avec une attention particulière aux mesures encourageant une plus grande responsabilisation des bénéficiaires.

PARTIE 2 : RELANCER

4. Relance économique et investissements

4.1. Secteur minier et compétitivité du Nickel

Les secteurs minier et métallurgique sont des piliers historiques de notre développement. Ils traversent une grave crise et leurs redressements sont impératifs.

L'industrie du nickel et les enjeux énergétiques sont intimement liés. Avec le soutien de l'Etat, il nous faut mener un travail sur le prix de l'énergie à court terme pour sauver ce secteur. En parallèle nous engagerons une réflexion plus approfondie qui intègre l'utilisation des énergies renouvelables pour améliorer notre compétitivité tout en réduisant notre impact environnemental.

Une simplification administrative est réclamée par tous les acteurs depuis plusieurs années. Elle doit être engagée pour concilier la fluidité nécessaire aux entreprises, tout en garantissant un haut niveau de contrôle réglementaire et de responsabilité sociétale.

Ces sujets impliquent :

- La modernisation de la filière avec des investissements ciblés pour en améliorer la productivité ;
- Une adaptation du cadre fiscal, pour soutenir les acteurs du secteur sans fragiliser nos finances publiques ;
- Et une sécurisation des débouchés à travers des partenariats renforcés avec des acheteurs stratégiques, notamment dans les secteurs de la transition énergétique.

Ce secteur stratégique affronte aussi une crise de confiance qui s'ajoute à la crise actuelle. Nous devons contribuer à rétablir un dialogue renforcé avec l'ensemble des parties prenantes, dont l'objectif est de travailler sur des solutions viables et avantageuses pour tous.

4.1.1. Un secteur minier structuré pour créer de la valeur

La relance du secteur n'est pas qu'une affaire d'industriels, c'est le sujet de tous les Calédoniens. Nous devons garantir les retombées locales telles que les emplois, la formation ou encore le soutien à nos territoires.

Dans cette dynamique, il est essentiel que les retombées économiques profitent à tous afin que l'économie calédonienne puisse bénéficier de la reprise du secteur et s'inscrire dans une trajectoire de croissance durable.

4.1.2. Construire un avenir minier plus juste et plus durable

Soyons lucides, construire un avenir minier plus juste et plus durable est un chemin long et exigeant. Mais si nous avons la volonté de travailler ensemble, avec responsabilité et ambition, nous pouvons refonder un secteur minier plus solide, plus compétitif et plus respectueux des attentes de nos populations.

C'est ensemble, en coordonnant mieux nos actions, en optimisant nos coûts et en valorisant nos ressources, que nous assurerons un avenir compétitif et durable.

4.2. Politique d'investissements publics

4.2.1. Projets structurants prioritaires

L'État joue un rôle déterminant dans le financement des projets structurants de la Nouvelle-Calédonie, notamment à travers les contrats de développement.

Ces dispositifs bénéficient d'un taux d'intervention maximal de l'État (environ 70%), et permettent d'assurer une recette dédiée pour le financement des infrastructures essentielles au territoire.

Dans cette dynamique, la Nouvelle-Calédonie privilégiera les projets co-financés afin d'augmenter l'investissement à un niveau soutenable.

Grâce à l'autofinancement mobilisé et à l'effort porté sur la capacité d'investissement de la collectivité, plusieurs projets pourront être lancés ou poursuivis en 2025.

Ces investissements visent à moderniser les infrastructures essentielles, renforcer les équipements publics et améliorer les services aux bénéficiaires de l'ensemble du territoire.

4.2.2. Infrastructures maritimes et portuaires

Le Port autonome de la Nouvelle-Calédonie est une infrastructure de premier plan. Plusieurs projets stratégiques y seront déployés.

En premier lieu, la modernisation du terminal de commerce pour augmenter le trafic et accueillir des navires plus grands.

De la même manière, pour augmenter le nombre de touchés des bateaux de croisières et fidéliser les grandes compagnies, les infrastructures en petite rade seront modernisées.

Le développement d'une filière de maintenance et de déconstruction constituerait un levier économique majeur tout en répondant aux enjeux de sécurité et d'environnement.

Enfin, la création d'un pôle scientifique et technique stimulera l'économie maritime et fera de la Nouvelle-Calédonie un *hub* régional majeur.

4.2.3. Infrastructures routières et transports terrestres

Nos infrastructures routières et terrestres sont essentielles pour la sécurité, la fluidité des déplacements et le développement économique du Territoire.

Dans une logique d'optimisation et de rationalisation, il est nécessaire de repenser leur gestion afin d'en améliorer l'efficacité et d'assurer leur pérennité.

Une concertation sera engagée avec l'État et les collectivités pour les améliorer et garantir une gestion plus cohérente et performante.

L'objectif est de mutualiser les ressources, d'optimiser les investissements en fonction des besoins réels et d'assurer un confort de mobilité aux usagers.

Comme préconisé par le forum de la sécurité routière de 2023, un plan de communication efficace et ciblé doit être déployé à destination des populations vulnérables. Ce plan doit inclure l'ensemble des parties prenantes et mobiliser au-delà du Gouvernement.

Les réflexions autour de ce fléau qui détruit notre population et plus particulièrement notre jeunesse, doivent être maintenues avec tous pour trouver de meilleures solutions de lutte contre ses effets néfastes.

Enfin, l'ensemble du réseau de transports publics routier a beaucoup souffert l'an dernier. Il est essentiel de le repenser en explorant de nouvelles pistes.

4.2.4. La desserte aérienne et maritime

L'une des urgences de cette année 2025 réside dans la stabilisation de l'offre de transport de passagers, aussi bien aérien que maritime.

Les difficultés de ces derniers temps l'ont rappelé avec force. Le secteur du transport de personnes comme le fret sont, dans un archipel, des outils stratégiques.

Le premier chantier est celui de disposer d'infrastructures adaptées. A ce titre, le rapprochement des activités d'Air Calédonie à l'aéroport de La Tontouta constitue une première réponse, tout comme le travail en cours pour favoriser une collaboration plus étroite avec Aircalin.

Il s'agit d'outils stratégiques majeurs que nous devons consolider et continuer à développer.

La mutualisation de services supports peut générer des économies d'échelle, améliorer la qualité de service tout en permettant de mieux contrôler les coûts.

Nous pourrions imaginer une déclinaison adaptée à notre échelle d'un pôle d'excellence aéronautique, qui, tout en valorisant nos compétences, pourrait devenir un levier de développement économique. Il pourrait s'inscrire dans la stratégie de l'axe Indopacifique de rayonnement industriel franco-européen voulu par les institutions et entreprises européennes.

Dans le domaine du transport maritime, il est important de coordonner nos réflexions afin de repenser notre modèle qui est à bout de souffle et qui ne répond pas efficacement aux besoins des calédoniens. Dans un archipel comme le nôtre, c'est un moyen de transport qui devrait être plus développé. Le gouvernement se saisira de ce sujet afin d'en poser les bases d'une réflexion approfondie et surtout afin d'imaginer un réseau efficace, durable et répondant aux besoins de nos concitoyens.

4.2.5. Coordination des investissements

L'impact général des grands travaux sur l'économie n'est plus à démontrer. Relancer l'économie calédonienne passe aussi par ce chantier important.

Cette stratégie permet de créer des emplois et donc de réduire le coût du chômage. L'argent injecté dans l'économie se diffuse aux entreprises du secteur, aux salariés, aux commerces, avec un effet multiplicateur sur toute la chaîne de dépenses.

Pour coordonner et centraliser cette politique d'investissement et offrir plus de lisibilité et de perspectives aux acteurs économiques locaux, j'invite tous les partenaires publics de la Nouvelle-Calédonie à la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement multi-collectivités.

5. Plan d'attractivité pour la Nouvelle-Calédonie

Les événements de l'année dernière ont aggravé le manque d'attractivité de notre territoire.

Il ne s'agit pas seulement d'un sujet pour quelques entreprises car la fuite des talents et des capitaux fragilise tous les Calédoniens, aggrave la crise et réduit nos chances.

Il s'agit donc d'un sujet central que nous devons adresser, notamment par des mesures d'incitations que nous proposerons au congrès de la Nouvelle-Calédonie dans les meilleurs délais.

Nous avons engagé un travail d'identification des métiers et secteurs qui seront priorités.

5.1. Simplification administrative pour les entreprises

Beaucoup de démarches administratives ou réglementaires actuelles freinent l'activité économique ralentissant l'emploi et la croissance.

Tout en maintenant nos standards de qualité, simplifier la vie des entreprises est impératif et urgent. Nous ne pourrons pas relancer l'économie si nous ne traitons pas ce sujet de façon responsable mais résolue.

Un travail doit être mené pour réduire les lourdeurs administratives et réglementaires en identifiant et supprimant les procédures redondantes. Nous allons aussi mener un dialogue avec les entreprises et administrations pour mieux identifier les obstacles et adapter les réglementations aux réalités économiques.

Nous mettrons en place des démarches dématérialisées et simplifiées, afin de faciliter la création et le développement des entreprises.

L'objectif est de réduire les délais de traitement administratif et d'offrir un meilleur accès aux services en ligne.

Nous allons proposer, comme c'est le cas dans l'hexagone, le principe du "silence vaut approbation" selon lequel l'absence de réponse de l'administration, dans un délai défini, équivaut à une décision favorable.

En matière d'assurances, le gouvernement sollicite le soutien de l'Etat afin de trouver des solutions aux problématiques rencontrées par les entreprises.

5.2. Système fiscal attractif et stable

Le contexte actuel n'étant pas propice à une augmentation des impôts, nous nous engageons à maintenir un environnement fiscal stable. La priorité reste à la relance économique.

En matière de simplification, nous nous engageons à rendre les règles fiscales plus claires permettant ainsi à chacun de mieux anticiper le montant de ses impôts.

Des solutions sont à l'étude pour rendre notre système d'imposition plus attractif pour les entreprises. Il s'agira notamment d'une simplification pour les petites et

moyennes entreprises ainsi que des mesures incitatives pour dynamiser les secteurs clés de notre économie.

5.3. Sauvegarde de l'offre de soins

La Nouvelle-Calédonie est confrontée à une pénurie critique de personnel de santé, affectant aussi bien le secteur public que privé. Cette situation a entraîné la fermeture de lits dans les hôpitaux, faute de personnel suffisant pour les gérer.

Pour répondre à cette crise, une campagne de remobilisation de la réserve sanitaire calédonienne, similaire à celle menée lors de l'épidémie de Covid-19, a été lancée récemment. Parallèlement, des mesures sont prévues pour réorganiser l'offre de soins. Cela inclut le redéploiement des moyens de soins et de secours, ainsi que le développement accru de la télémédecine pour pallier l'absence de couverture médicale.

Le plan PS2R propose également des mesures visant à rationaliser les ressources et les moyens grâce à des partenariats entre le secteur public et privé, notamment entre hôpitaux et clinique. Une refonte complète de la carte sanitaire calédonienne sera lancée cette année avec le soutien de l'Agence française de Développement (AFD).

Enfin, en collaboration avec les collectivités provinciales et les établissements de soins, le gouvernement prévoit une démarche prospective commune au niveau national et international pour anticiper et répondre durablement à ces défis.

6. Diversification de l'économie

6.1. Développement de filières prioritaires

Parallèlement aux secteurs traditionnels que sont le nickel et la construction, nous poursuivrons le travail de diversification de l'économie.

Des secteurs comme l'aquaculture, les énergies renouvelables, le numérique ou l'économie bleue sont prometteurs.

L'objectif est d'identifier les filières économiques prioritaires pour renforcer la résilience de notre économie tout en diminuant notre dépendance économique au secteur minier.

Des dispositifs de soutien financier, de formation et d'accompagnement seront mis en place pour rechercher la meilleure compétitivité sur le long terme.

La diversification est aussi un moyen d'améliorer nos exportations en recherchant des produits et services à forte valeur ajoutée, notamment par un soutien à la recherche et à l'innovation.

6.2. Gestion durable des ressources maritimes et alimentaires

La pêche est une activité essentielle pour la Nouvelle-Calédonie, mais elle fait face à des défis majeurs. Nous devons garantir une gestion durable et performante en structurant la filière autour de quatre (4) axes :

- Définir une politique des pêches pour encadrer le secteur avec un cadre législatif et réglementaire adapté, élaboré en concertation avec les acteurs concernés.
- Diversifier la production en valorisant de nouvelles espèces et en développant des débouchés locaux et internationaux.
- Moderniser les infrastructures en investissant dans les outils de production, en collaboration avec le secteur privé et les établissements publics.
- Créer un observatoire des pêches pour assurer un suivi des stocks, des flux des tendances du marché afin d'anticiper les évolutions du secteur.

Enfin, les aides publiques seront adaptées pour être plus efficaces et mieux ciblées afin de soutenir une pêche plus rentable et résiliente.

6.3. Assurer la souveraineté alimentaire et la résilience des filières

L'agriculture est fondamentale à notre souveraineté alimentaire et à notre équilibre territorial, mais elle doit faire face à des défis majeurs. Pour renforcer sa résilience et sa compétitivité, nous allons :

- Réviser le système des prix réglementés afin de concilier pouvoir d'achats des Calédoniens et juste rémunération des producteurs.
- Optimiser le soutien aux agriculteurs en ciblant mieux les aides publiques et en maîtrisant les budgets pour garantir un accompagnement durable.
- Investir dans des infrastructures de stockage modernes pour limiter le gaspillage et assurer une conservation optimale des productions locales.
- Renforcer la recherche et l'innovation pour aider les agriculteurs à s'adapter aux évolutions économiques et climatiques.

- Protéger notre statut sanitaire privilégié en maintenant des contrôles stricts aux frontières.

Ces actions visent à bâtir une agriculture plus robuste, moins dépendante des importations et capable de répondre durablement aux besoins de notre territoire.

6.4. Fonds d'Électrification Rurale : Optimisation pour un développement soutenu

L'accès à l'électricité est un levier essentiel du développement rural. Pour garantir son efficacité, le gouvernement avait engagé une réforme du Fond d'Électrification Rural en concertation avec les mairies, afin d'optimiser les ressources et d'accélérer les projets sans ajouter des contraintes aux collectivités.

Les économies réalisées ont permis de maintenir les subventions à leur niveau historique, assurant ainsi la continuité des projets sans peser sur les finances publiques.

Au-delà des infrastructures, cet engagement soutient l'activité économique des communes rurales en offrant aux artisans, agriculteurs, et familles, un cadre de vie modernisé, propice au développement, favorisant ainsi le maintien des populations sur leurs terres.

6.5. Tourisme

Le secteur du tourisme étant géré à plusieurs échelons en Nouvelle-Calédonie, entre le gouvernement et les provinces, il est essentiel de mieux coordonner nos actions. Cela permettra d'instaurer une politique cohérente favorisant un développement harmonisé et plus efficace de l'activité touristique.

Cependant, aucun plan de relance ni aucune action de promotion ne pourra porter ses fruits sans un climat de sécurité et de sérénité retrouvé.

Il est crucial que des efforts soient menés par tous pour rétablir les conditions nécessaires à un retour à la normale, indispensable aux acteurs du tourisme.

Une stratégie de relance progressive de la destination, concertée avec les acteurs privés du secteur, a déjà été initiée. Il est désormais essentiel de l'amplifier dans les mois à venir afin de restaurer l'image du territoire et de regagner au plus vite la confiance des voyageurs et des voyageurs internationaux.

6.6. Adopter l'innovation technologique

Enfin, développer la résilience de notre territoire passe également par la structuration technologique. Dans ce domaine, le Plan Stratégique d'Innovation (PSI) sera notre feuille de route.

Il s'agit essentiellement de soutenir les entreprises innovantes, de promouvoir la recherche et le développement, d'améliorer les infrastructures et d'attirer talents et capitaux.

La recherche est un enjeu stratégique majeur. La Nouvelle Calédonie a la chance de s'appuyer sur des organismes reconnus regroupés au sein du CRESICA (Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie).

La recherche couvre différents domaines comme la santé, la génétique, la médecine, les sciences du vivant, la biodiversité et les ressources naturelles, marines ou terrestres, animales, végétales ou minérales, dont certaines ont un potentiel de valorisation économique et financière important.

7. La Nouvelle-Calédonie dans la région et dans le monde

7.1. Renforcer la coopération avec l'Europe

Grâce à la France, nous avons l'opportunité d'aller chercher le soutien de l'Europe. Il s'agit évidemment d'une piste que nous allons suivre en 2025.

Dans le domaine de la transition énergétique, nous poursuivrons le travail engagé en mettant en place des projets de coopération structurants visant à renforcer notre autonomie dans ce domaine.

De nombreuses opportunités existent aussi dans les domaines de la transition alimentaire ou du développement durable.

Nous travaillerons donc avec l'Union Européenne pour mobiliser une aide exceptionnelle pour nous permettre de faire face à nos défis.

7.2. Relations extérieures et coopération régionale

Le développement de nos relations extérieures est un atout que nous ne pouvons ignorer. Je viens d'aborder le travail avec l'Europe, c'est également le cas pour la coopération régionale.

Je pense d'abord à nos liens avec les collectivités françaises du Pacifique avec qui nous travaillons depuis longtemps. Ces liens doivent être réaffirmés et les différents sujets de collaboration soutenus, en particulier dans le domaine économique.

Mais la coopération régionale concerne aussi l'ensemble de la région. Nous travaillerons à consolider et développer nos échanges, en particulier via des partenariats stratégiques bilatéraux.

En coordination avec l'État, nous devons garantir un cadre de représentation optimal pour permettre une approche plus ciblée et efficace de notre coopération régionale.

La Nouvelle-Calédonie doit être présente et active lors des discussions régionales multilatérales. Je pense notamment au renforcement de notre intégration dans les organismes régionaux comme la Communauté du Pacifique Sud (CPS), le Forum des îles du Pacifique (FIP), et autres entités pertinentes.

Développer les échanges extérieurs est un moyen de développer notre influence et notre économie. Nous travaillerons activement dans cette direction pour transformer notre potentiel en actions concrètes.

7.3. La Nouvelle-Calédonie au coeur de la Francophonie

La francophonie représente près de 343 millions de personnes dans le monde et porte des valeurs comme la promotion du plurilinguisme. La Nouvelle-Calédonie est, depuis 2016, membre associé de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et je vous annonce que la 14^e édition du Forum Francophone d'Asie-Pacifique se tiendra à Nouméa, en octobre 2025.

7.4. Parc naturel de la mer de Corail

Enfin, le Parc naturel de la mer de Corail est un atout à plusieurs égards. Ce joyau calédonien dont certains récifs sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO a fêté ses 10 ans en 2024, il dispose d'une surface sous protection forte de plus de 130 000 km², soit 10% de la surface totale.

Cet effort se poursuivra avec l'objectif d'étendre les espaces sous protection forte, d'ici à la fin de l'année 2025, afin de poursuivre l'objectif cible fixé, à tous les Gouvernements, lors de la COP15 sur la biodiversité.

C'est un effort qui correspond à un engagement environnemental mais il s'agit aussi d'un levier de coopération verte qui positionne la Nouvelle-Calédonie et ses atouts sur la carte du monde. Cela nous permet aussi de mobiliser des financements extérieurs, via le Fonds de conservation de la mer de Corail.

PARTIE 3 : ENSEMBLE

8. Sécurité civile

Face à des défis toujours plus grands, le gouvernement agit concrètement sur le terrain pour mieux informer, sensibiliser et préparer nos populations à la culture du risque.

Dans un contexte économique et social difficile, notre détermination demeure : il nous faut renforcer nos dispositifs d'urgence et améliorer notre capacité de réponse face aux crises. Qu'il s'agisse de catastrophes naturelles ou d'événements exceptionnels, nous devons être prêts !

L'optimisation des installations de la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques (DSCGR) est un enjeu majeur pour garantir une gestion plus cohérente et rapide des interventions.

Le projet CURTA (Centre Unique de Régulation et Traitements des Appels) constitue une des pierres angulaires de notre stratégie pour moderniser la gestion des risques. Sa finalisation représente un enjeu crucial pour disposer d'un système de gestion des urgences performant, notamment en matière de communication et de suivi des opérations. Ce projet permettra de centraliser et d'optimiser la gestion des crises, en assurant une meilleure coordination entre les différents acteurs impliqués, tout en offrant des outils technologiques avancés pour faciliter les interventions.

Le gouvernement poursuit activement le développement de la Politique Publique de Gestion des Risques (PPGR), avec une ambition claire : renforcer la résilience de notre population face aux aléas en impliquant l'ensemble des acteurs.

La gestion des risques, qu'ils soient environnementaux, sanitaires ou technologiques, est une responsabilité partagée par tous les Calédoniens.

9. Santé

9.1. Renforcement de la prévention

Le gouvernement renforcera son action en faveur de la santé dès le début de la vie, avec la poursuite *du Programme des 1 000 premiers jours* et son volet soutien à la parentalité.

La promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire seront intensifiées au service notamment de la réussite et de l'insertion.

Le sport, essentiel à la prévention en santé, sera encouragé pour favoriser bien-être physique, lien social et éducation. Le gouvernement soutiendra l'accès au sport pour

tous, et relancera cette année le parcours de santé *Do Kamo*, afin de promouvoir une activité physique adaptée et inclusive.

9.2. Promotion d'une alimentation plus saine

Les produits trop gras, sucrés, ou salés nuisent à la santé, surtout chez les jeunes. Leur encadrement et la limitation de leur publicité sont essentiels.

Des actions ciblées, inspirées des campagnes contre l'alcool et le tabac, viseront à réduire la consommation de sucre.

Avec le soutien du nouveau *Programme pour le bleuissement et le verdissement des systèmes alimentaires* de l'Union Européenne, nous mobiliserons tous les acteurs pour améliorer durablement les habitudes alimentaires.

10. Éducation

Les événements de 2024 ont durement frappé notre système éducatif, avec de nombreux établissements détruits ou dégradés. L'accès à l'école est un enjeu essentiel d'insertion et de développement.

Le gouvernement fera de la reconstruction des établissements une priorité, notamment celle du lycée Pétro Attiti, détruit à plus de 80%.

Par ailleurs, un travail de réflexion sera mené sur la problématique du transport scolaire à l'échelle du territoire.

10.1. Prévention du décrochage scolaire

Le décrochage scolaire est une menace majeure pour l'avenir. Bien que toutes les collectivités soient concernées, le gouvernement s'engage à soutenir l'effort collectif. L'objectif est de réduire considérablement le nombre de jeunes sortant du système scolaire sans diplôme ou projet d'insertion.

Parallèlement, le soutien à l'enseignement privé de la part de la Nouvelle-Calédonie sera maintenu.

10.2. Soutien au pouvoir d'achat des familles

Pour soutenir le pouvoir d'achat des familles, les allocations de rentrée versées par la CAFAT sont maintenues au niveau de 2024. De plus, les tarifs de restauration et d'internat resteront inchangés malgré l'inflation, grâce à une compensation de la Nouvelle-Calédonie pour les établissements relevant de sa compétence.

Les aides aux étudiants seront préservées, avec un soutien spécifique au transport et des repas à tarif réduits via la maison de l'Étudiant et du CNOUS.

11. Lutte contre les inégalités et les violences

11.1. Mise en œuvre de la loi "Égalité professionnelle"

L'application de la loi "Égalité professionnelle" progresse dans les entreprises et dans la politique familiale. Les actions de sensibilisation à l'égalité fille/garçon seront poursuivies en milieu scolaire.

11.2. Renforcement des actions pour lutter contre les violences conjugales

Les mesures issues du Grenelle contre les violences conjugales se renforcent avec le fonctionnement du centre de prise en charge des auteurs de violences, et le déploiement de l'unité médico-judiciaire au médipôle pour accompagner les victimes.

La Nouvelle-Calédonie était le dernier territoire français à ne pas disposer d'une unité médico-judiciaire.

Ces avancées s'appuient sur un partenariat étroit avec l'Etat, la Justice, et le personnel hospitalier.

Enfin, nous veillerons à maintenir le financement des associations dont l'action est essentielle.

11.3. Protection de l'enfance et prévention de la délinquance

La priorité sera donnée à la réorganisation de notre direction de la Protection Judiciaire, de l'Enfance et de la Jeunesse dont les locaux et foyers ont été détruits pendant les émeutes. Cette réorganisation permettra une meilleure prise en charge dans le cadre de la protection de l'enfance et du suivi des mineurs délinquants en lien avec la Justice et nos partenaires provinciaux.

11.4. Réforme de l'Aide au logement

La crise du logement exige une action immédiate. Nous allons réformer l'aide au logement et créer un fonds dédié au renouvellement urbain et au logement. Cette réforme sera guidée par les principes d'équité et de durabilité.

Nous étudions également la possibilité de créer un fonds de garantie locative.

L'urgence de la situation en matière d'aide au logement doit nous pousser à sortir des sentiers battus afin de sauver notre système de solidarité qui ne remplit plus ses missions.

Les problématiques liées à la question du logement doivent nous pousser à décider des orientations que nous souhaitons entre une politique de location ou d'accession à la propriété.

12. Jeunesse, Culture et Sports

12.1. Jeunesse

Le secteur de la jeunesse est un secteur partagé entre les institutions calédoniennes. Beaucoup d'actions ont été réalisées par le passé, et il faut poursuivre l'effort. Cependant, une partie de cette jeunesse s'est exprimée ces derniers temps en questionnant sa place au sein de notre société moderne.

Il est donc de notre devoir et ce de façon responsable, coordonnée et cohérente, d'apporter des réponses, en guidant cette jeunesse vers :

- La valeur du travail,
- La cohésion sociale,
- Son épanouissement individuel et collectif,
- L'identité calédonienne diverse et multiculturelle.

Le gouvernement dispose de plusieurs outils en collaboration avec l'ensemble de ses partenaires afin de répondre à ces défis. J'en profite pour saluer nos partenaires de la région, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui collaborent de façon étroite sur certains dispositifs.

12.2. Culture

L'année 2025 sera une année de défis et de renouveau pour le secteur culturel. Vecteur fondamental d'insertion et de cohésion sociale, la culture valorise la diversité calédonienne.

Le gouvernement travaillera à sauvegarder les structures culturelles en difficulté, en assurant une gestion attentive des participations publiques et en soutenant les associations garantes de la préservation des patrimoines et de l'animation de la vie culturelle.

Nous poursuivrons les chantiers de restructuration dont la fusion des établissements publics culturels pour une meilleure efficacité.

Enfin, nous accompagnerons des projets structurants, comme l'inscription du baignage calédonien au patrimoine mondial de l'UNESCO et la candidature pour accueillir le festival des arts du Pacifique en 2028.

Le soutien au secteur de l'audiovisuel sera également maintenu afin d'en préserver l'importance culturelle et sociétale mais aussi économique.

12.3. Sports

Le sport est un des piliers principaux du bien-être et de la santé des Calédoniens. Il est aussi un levier important pour l'épanouissement de notre jeunesse. Il reste un vecteur de cohésion sociale sur lequel nous pouvons nous appuyer.

Les futurs rendez-vous sportifs auxquels seront appelés les Calédoniens dans les mois et années à venir doivent être des occasions pour exprimer notre identité sportive et raviver notre fierté d'appartenir à cette Calédonie que nous chérissons.

Le gouvernement accompagnera les structures et les sportifs afin de les soutenir dans leurs actions tout en ciblant les interventions sur les priorités qui seront les nôtres.

La promotion du sport santé fera aussi l'objet d'une attention particulière et les programmes dédiés seront favorisés.

13. Affaires coutumières

En concertation avec le sénat coutumier et les conseils coutumiers, le gouvernement poursuivra un dialogue constructif.

En 2025, une délibération cadre redéfinira les bases et les modalités d'intervention des institutions coutumières, favorisant une meilleure articulation avec les collectivités territoriales. Cette réforme répondra aux attentes de la population mélanésienne et pourrait ainsi traduire concrètement, certaines orientations de la charte du peuple kanak.

14. Environnement

14.1. Agir face à l'urgence climatique

La Nouvelle-Calédonie subit déjà les effets du changement climatique. 2025 marquera le passage à l'action avec la Stratégie Calédonienne du Changement Climatique (S3C) sous la gouvernance du congrès, mobilisant toutes les forces vives du territoire avec la jeunesse en première ligne. Ce plan ambitieux renforcera notre résilience et notre capacité d'adaptation pour bâtir un avenir durable.

14.2. Bien-être animal

Le gouvernement renforcera sa politique en faveur du bien-être des animaux avec des campagnes de stérilisation, une loi sur l'identification et la vente des animaux, des actions en milieu scolaire et un soutien aux associations.

14.3. Vers une autonomie alimentaire

L'objectif est de renforcer l'autonomie alimentaire en soutenant une agriculture locale durable qui favorise la promotion culinaire des produits locaux.

La réduction des emballages plastiques sera également une priorité pour favoriser une alternative écologique.

Enfin, une gestion optimisée de l'eau sera essentielle. Le projet de loi du pays sur l'eau sera repris en intégrant les contributions des parties prenantes et en retirant le chapitre sur la redevance.

CONCLUSION

Mesdames, Messieurs,

Les efforts que nous pourrons produire pour relever de manière pragmatique la Nouvelle-Calédonie seront vains si la responsabilité politique ne prend pas le dessus.

Nous devons imaginer un modèle sociétal renouvelé, inclusif et durable qui garantit un avenir aux Calédoniens dans la confiance, la paix et la stabilité.

Je voudrais conclure cette déclaration de politique générale avec une question : que voulons-nous ?

Chaque génération qui nous a précédé a répondu à cette question.

Parfois au terme d'un long processus de discussion, d'autres fois après des années de violence.

Au retour de la seconde guerre mondiale et jusqu'en 1958, nos anciens ont choisi le développement du pays. Ils voulaient des routes et des écoles pour leurs enfants.

Une trentaine d'années plus tard, dans les années 80, la paix a été préférée à une guerre qui ne menait nulle part et qui condamnait la jeunesse.

Et un peu plus de trente ans après la poignée de main de 1988, nous voici, nous-même à l'heure du choix.

Un choix collectif bien sûr, mais d'abord un choix individuel.

Que voulons-nous laisser à nos enfants ?

Il est vrai que la violence de 2024 a beaucoup détruit et aussi que nous affrontons une crise sans précédent, dans toute notre histoire.

Mais nous sommes encore debout et il n'est pas trop tard.

Il n'y aura pas de marche arrière, pas de retour au bon vieux temps. Ce que nous avons perdu peut se reconstruire. Mais il ne suffira pas de tendre la main ou d'attendre, il faut nous mettre au travail.

Si nous n'avons, ne serait-ce qu'une chance de redonner un avenir à nos enfants, nous devons la saisir. Et plus nous serons nombreux à prendre ce chemin, plus la réponse qu'apportera notre génération se dessinera.

C'est un héritage dont nous pourrons, tous être fiers.

Je vous remercie.

_